



Monsieur Stanislas GUERINI
Ministre de la Transformation et de la fonction
publiques
Hôtel Rothelin-Charolais
101 rue de Grenelle
75007 Paris

Paris, le 06/09/2022

Référence : SG/2022 – JL

Objet : Préavis de grève le 6 octobre 2022

07 84 59 98 57
jlager@interco.cfdt.fr

Monsieur le Ministre

La Fédération Interco Cfdt appelle l'ensemble des personnels de la fonction publique territoriale à des actions de mobilisation, dont la grève, le 6 octobre 2022.

En effet, la Cfdt souhaite attirer votre attention sur les personnels essentiels durant la pandémie qui maintiennent le service public dans des conditions très difficiles, dues au manque de moyens et de personnels.

Les agents territoriaux de la deuxième ligne voient leurs conditions de travail se dégrader et ne peuvent plus assurer le service public du quotidien.

Les agents des secteurs sociaux, médico-sociaux, de l'éducation demandent une rémunération plus juste et que soit reconnu leur engagement au service des territoires.

La présente lettre fait office de préavis de grève pour l'ensemble des personnels de la fonction publique territoriale, et la fédération interco Cfdt participera à toute négociation qu'il conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction Publique.

Dans cette attente, veuillez accepter, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Jacques LAGER
Secrétaire général

INTERCO.CFDT.FR

FÉDÉRATION INTERCO Cfdt

47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
tél +33 (0)1 56 41 52 52
interco@cfdt.fr

La fédération Interco Cfdt regroupe l'ensemble des syndicats Cfdt de la fonction publique territoriale, des offices publics de l'habitat, des services publics concédés, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.